

Question présentée par le député :

M. Romain de Sainte Marie

Date de dépôt : 17 mars 2016

Question écrite urgente

RIE III, quelques précisions concernant les communes ?

Comme élément de réponse à la QUE 348, le Conseil d'Etat a transmis un certain nombre d'informations agrégées, plus particulièrement la production totale 2012 de l'imposition des personnes morales selon le statut du contribuable (sans statut fiscal, sociétés holdings et sociétés auxiliaires) ainsi que la somme des allègements fiscaux octroyés. Il a également communiqué les hausses et les baisses d'impôts supposées selon le scénario envisagé dans le cadre de la réforme des entreprises III, en réduisant toutefois les typologies de contribuables (sociétés ordinaires et sociétés à statut).

Dès lors, mes questions sont les suivantes :

- *Est-il possible d'obtenir les informations contenues dans le tableau de la production 2012, actualisées cas échéant à l'avancement de la taxation de l'exercice fiscal considéré, selon les typologies de contribuables suivantes : sans statut fiscal, sociétés holdings, sociétés auxiliaires, en détaillant pour chaque catégorie les productions fiscales selon leur nature (impôt cantonal et communal sur le bénéfice, impôt cantonal et communal sur le capital, rétrocession de l'impôt fédéral direct) ?*
- *Le Conseil d'Etat estime, selon son scénario une hausse de la production fiscale des sociétés à statut de 436,4 millions de francs. Quel est le détail de ce montant selon la nature de l'impôt (impôt cantonal et communal sur le bénéfice, impôt cantonal et communal sur le capital, rétrocession de l'impôt fédéral direct et selon les différents types de sociétés à statut (sociétés auxiliaires et sociétés holdings) ? Quels sont ces mêmes détails pour la hausse de 2,2 millions relative aux sociétés ordinaires, ainsi que les pertes de 835,8 millions et 87,3 millions ? Quels*

sont les termes du scénario retenu par le Conseil d'Etat pour obtenir ces estimations ?

- *Quel est le taux effectif d'imposition total moyen pondéré des sociétés auxiliaires pour ce même exercice fiscal 2012 ?*